

fuel\_measure\_F



---

## Annexe 1

---

### Attention

Le remplacement de la jauge de carburant électronique risque d'engendrer l'écoulement du carburant, ce qui pourrait se traduire par un incendie. Avant de retirer la jauge de carburant électronique, veiller à ce que le réservoir à carburant ait été vidé:

### En aucun cas:

- se fier aux indications fournies par le détenteur du véhicule;
- vidanger le réservoir en démontant la jauge de carburant électronique.

### Mesures de sécurité:

Les mesures de sécurité suivantes devront être observées:

1. Ne jamais vidanger un réservoir lorsque le véhicule se trouve au-dessus d'une fosse.
2. Toujours utiliser un pont élévateur implanté dans un local bien aéré.
3. Des panneaux avertisseurs devraient être mis en place pendant la vidange du réservoir; par exemple des panneaux portant l'inscription «Vidange du réservoir à carburant» ou «Interdiction de fumer ou d'entretenir un feu nu».
4. Au cas où du carburant serait déversé, l'enlever immédiatement.
5. S'abstenir d'utiliser des baladeuses pendant les vidanges.
6. Les entreprises devront s'adresser au Service des sapeurs-pomiers local et au Service public compétent pour les carburants, en vue de l'obtention d'une confirmation certifiant qu'elles sont autorisées à remplir et à vidanger des réservoirs à carburant.
7. Seul devra être utilisé pour la vidange des réservoirs un système de récupération de carburant qui soit absolument sûr.

### Méthode recommandée:

Nous recommandons d'utiliser, pour la vidange des réservoirs à carburant de véhicules Vauxhall et Opel, le système de récupération de carburant portant le numéro de référence KM 2351, avec kit à adaptateur KM 2352.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser à:

Kent Moore (UK) Ltd. 86 Wharfdale Road, Tyseley, Birmingham B11 2DD, Grande – Bretagne